

27 mars 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Transcription de la déclaration conjointe du Président de la République et de M. Nguyen Phu Trong, secrétaire général du Parti Communiste du Vietnam

Merci beaucoup.

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Merci, Monsieur le Secrétaire général, d'avoir choisi la France pour votre première visite en Europe pour votre second mandat. Cette visite, celle justement du partenaire majeur de la France en Asie du Sud-Est, intervient à un moment très particulier et je vous remercie pour l'échange et le déjeuner de travail et d'amitié que nous venons d'avoir.

Il y a en effet quarante-cinq ans que les Accords de Paris, mettant officiellement fin à la guerre du Vietnam, ont été signés. Le chemin allait être encore long. Mais à Choisy-le-Roi, Monsieur le Maire, pendant cinq ans, c'était la paix qui se construisait et elle se construisait en France, où HÔ-CHI-MINH, le père de votre Nation, sur les traces duquel vous vous êtes rendu, Monsieur le Secrétaire général, avait puisé dans sa jeunesse une source d'inspiration de son combat pour la liberté et pour l'indépendance.

Nous avons voulu que cette année 2018, 45ème anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques, donne lieu à des visites de haut niveau et à une série de manifestations autour de cette mémoire commune et de nos cultures respectives. Faisant écho à la cérémonie de lancement à Hanoi, début 2018, de ce 45ème anniversaire, l'Assemblée nationale a célébré hier avec vous, Monsieur le Secrétaire général, cette étape importante.

L'Histoire qui nous unit est en effet une Histoire de guerre et de paix, d'éloignement et de retrouvailles, d'un vieil imaginaire commun qui a une fois de plus ébloui, d'ailleurs, en France le Festival d'Avignon avec la création franco-vietnamienne « Saigon » et dont les traces se retrouvent encore – nous l'avons vu tout à l'heure ensemble – dans l'Ecole française d'Extrême-Orient et dans la connaissance partagée et je crois pouvoir dire l'amitié perpétuée qu'il y a entre nos deux pays.

Notre Histoire partagée a aussi construit des mythes qui ont parfois la vie dure. Le premier mythe serait que nos deux pays, avec le temps et ses ruptures, seraient en quelque sorte devenus indifférents l'un à l'autre. En réalité – cette visite le prouve à nouveau – nous ne nous sommes jamais tourné le dos.

Dès la fin de la guerre d'Indochine, Pierre MENDES-FRANCE et PHAM Van Dong avaient imaginé les jalons d'une réconciliation à venir. Le général de GAULLE posa ensuite les fondements d'une négociation décisive qui se tiendrait à Paris. Puis, François MITTERRAND, premier chef d'Etat occidental à prendre cette initiative, se rendit au Vietnam en 1993, définissant le socle d'une coopération pionnière qui n'allait plus s'interrompre.

Au-delà des fractures du temps, le fil entre nous est toujours resté tendu et j'en veux simplement pour témoin la très importante diaspora vietnamienne en France qui compte 300 000 personnes, qui est le fruit de cette Histoire partagée et qui nous le rappelle chaque jour. J'en veux pour témoin la vitalité de nos échanges estudiantins, la France est le premier pays européen où vont les étudiants vietnamiens et le Vietnam est la deuxième destination en Asie de nos étudiants après la Chine.

Une seconde illusion serait de croire que tout serait acquis en vertu de cet héritage commun. Là aussi, c'est faux. Depuis les années 1990, la France a accompagné une nouvelle phase de votre histoire et elle a, profondément, avec vous, renouvelé la relation.

Depuis en effet un peu plus de vingt-cinq ans, c'est la modernisation du Vietnam qui est engagée et que

Depuis en effet un peu plus de vingt-cinq ans, c'est la modernisation du Vietnam qui est engagée et que l'Agence française de développement accompagne depuis le début avec un accompagnement à hauteur d'environ 2 milliards d'euros.

Les succès de votre pays sont impressionnants, votre produit intérieur brut a été multiplié par trois en dix ans. Un choix net a été effectué en faveur de l'ouverture internationale qui a conduit à la négociation d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne, dont nous soutenons l'entrée en vigueur rapide et nous en avons longuement parlé, l'un et l'autre. Ce goût pour l'ouverture a permis aussi une influence importante et croissante au sein de l'ASEAN, avec laquelle je souhaite que nous renforçons nous-mêmes nos relations.

Il y a cinq ans, nos deux pays ont signé un partenariat stratégique qui nous permet aujourd'hui d'acter des résultats importants. Mais nous pouvons faire encore beaucoup mieux. Quarante-cinq ans de relations permettent en effet d'imaginer une nouvelle phase. Nous avons aujourd'hui signé des accords extrêmement structurants et je souhaite que nous puissions poursuivre ce travail et aller au-delà.

L'Asie du Sud-Est est, à mes yeux, une région structurante pour la sécurité collective, où la France doit être beaucoup plus présente. Le Vietnam est un partenaire naturel pour l'approfondissement de ces liens. Nos intérêts stratégiques dans la région sont convergents. Nous sommes attachés ensemble au respect du droit international comme à la liberté de navigation. Le fait que la France soit une puissance maritime présente dans la région, qu'elle ait la capacité d'accompagner l'autonomie stratégique de ses partenaires est, je crois, un élément essentiel en la matière.

Nos ministres de la Défense acteront ensemble une vision commune et développeront nos projets conjoints, notamment dans le domaine des équipements, conformément à la discussion que nous avons eue ensemble.

Je salue aussi dans ce cadre la volonté du Vietnam de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. J'ai confirmé au Secrétaire général que la France serait aux côtés du Vietnam dans le domaine de la formation militaire.

Dans le domaine économique, où nous pouvons là faire beaucoup plus, la France ne représente actuellement que 1 % des échanges internationaux du Vietnam. C'est à ce titre que de très importants accords ont été actés aujourd'hui, afin de soutenir la dynamique en cours. Le choix de nos compagnies aériennes, le partenariat renforcé entre AIR FRANCE KLM et VIETNAM AIRLINES sont structurants, de même que la poursuite de l'engagement d'EDF dans les grands projets d'électricité du Vietnam, à l'instar du projet de centrale à gaz de Son My 1. Nous avons aussi lancé de nombreux projets structurants également, des projets d'infrastructures avec le projet de construction d'une ligne de métro à Hanoi, les projets au Vietnam de BOUYGUES avec son partenaire T&T, comme nous l'avons vu à l'instant, qui illustrent tout le potentiel entre nos deux pays dans ce secteur.

Je souhaite que nous puissions poursuivre aussi le travail commencé ces dernières années en matière agroalimentaire comme en matière de projets énergétiques et de ville durable, vous avez la volonté de développer trois projets structurants, la France souhaite pouvoir pleinement vous y accompagner. Nous avons – je crois pouvoir le dire – l'offre qui permet de le faire.

Aussi en matière de santé, d'agroalimentaire, d'énergies renouvelables, notre savoir-faire doit nous permettre d'accompagner pleinement le Vietnam. L'Agence française de développement a acté aujourd'hui un plan d'action sur le long terme qui permettra notamment d'accompagner le Vietnam dans la lutte contre les dérèglements climatiques qui touchent le pays et en particulier les deltas du Mékong et du fleuve Rouge.

C'est aussi en matière de santé, de recherche, de justice et de gouvernance que je souhaite que nous puissions vous accompagner davantage. Un accord structurant a été signé à l'instant sous nos yeux en matière justement de justice et de coopération entre nos ministères. Vous avez, ces dernières années, conduit des réformes extrêmement importantes pour poursuivre justement l'achèvement de l'Etat de droit, les structures institutionnelles indispensables à votre pays. Je souhaite que la France puisse vous aider dans ce chemin.

Les échanges universitaires, scientifiques, technologiques et humains ont été depuis vingt-cinq ans le cœur de nos relations, je l'ai évoqué en citant le nombre d'étudiants. Sur ces bases solides, nous avons décidé de donner une nouvelle dynamique à nos coopérations au travers de projets concrets et emblématiques. La création d'une Maison de France à Hô-Chi-Minh Ville, véritable vitrine de ce que la France, ses institutions, mais aussi ses entreprises peuvent apporter au Vietnam dans l'une des villes les plus dynamiques. La mise en place d'un Pôle Santé français pour regrouper les acteurs de notre coopération exemplaire dans ce domaine et qui doit devenir là aussi une vitrine dans toute la région. Une nouvelle dynamique donnée à notre coopération universitaire autour de ces fleurons que sont l'Université franco-vietnamienne des sciences et des technologies et le Centre franco-vietnamien de gestion. Ce sont autant de projets que nous avons actés et c'est cette ambition dans laquelle nous voulons conduire nos pays.

Nous avons également décidé de donner une nouvelle impulsion à la Francophonie qui a reculé au Vietnam et qui doit se renouveler pour ne plus se reposer sur le passé, je l'évoquais la semaine dernière lors de la Journée de la Francophonie.

Je veux à ce titre saluer la mobilisation du Vietnam pour son implication forte dans les instances de la Francophonie. Face aux enjeux de la diversité culturelle et du multilinguisme, le Vietnam est aujourd'hui l'un des pays clé de la région Asie Pacifique. Je me félicite à ce titre de la signature aujourd'hui d'une déclaration d'intention en faveur de l'enseignement et de la promotion de la langue française au Vietnam. Les classes bilingues feront l'objet d'une attention particulière, de même que l'enseignement du français à l'université, ainsi que la mobilité étudiante.

La France, que j'évoquais comme étant la première destination européenne pour les étudiants vietnamiens, dont 7 000 la choisissent chaque année, fera plus encore également dans ce domaine – c'est notre volonté – à travers, d'une part, les lycées français, les coopérations universitaires et ce que nous investirons à travers notre réseau.

Nous avons souhaité également donner une nouvelle impulsion à nos coopérations en matière touristique, importantes pour nos deux pays et également les coopérations parlementaires et décentralisées qui ont une longue Histoire – nos parlementaires étaient présents autour de nous – et qui, en 2019, verra à Toulouse une réunion importante pour la coopération décentralisée entre nos deux pays.

Il y a quelques instants, nous avons admiré ensemble l'œuvre d'un photographe français, REHAHN, qui a fait du Vietnam son pays d'adoption. Je vous remercie de cette œuvre photographique que vous m'avez offerte. Il sait capter justement, dans le sourire qui était ainsi photographié, une part des mystères qui sont ceux de votre pays. Il évoque en cela en quelque sorte cette phrase qui vous est chère, ce proverbe asiatique : « Le sourire que tu envoies revient vers toi. »

La France et le Vietnam, après une si longue Histoire commune, se sourient aujourd'hui et vont ensemble vers un avenir partagé. Nous avons beaucoup à faire, je viens ici d'en dessiner quelques-uns des grands axes. Mais je crois que nos échanges ont montré que nous sommes convaincus ensemble, qu'en se souriant mutuellement, nous avons beaucoup à apporter à nos deux pays. Je viendrai l'année prochaine, à votre invitation, au Vietnam, pour consolider ce travail.

Merci, Monsieur le Secrétaire général.